

## Nous contacter :



### Prise de rendez-vous au :

Tél. 0421 497 73920

Fax 0421 497 19 73924

E-mail : [gewaltschutzambulanz@gesundheitsnord.de](mailto:gewaltschutzambulanz@gesundheitsnord.de)

[www.gesundheitsnord.de/gewaltschutzambulanz](http://www.gesundheitsnord.de/gewaltschutzambulanz)

### Heures de consultation par téléphone :

Lundi - vendredi 8h30 – 15h00

Si vous n'arrivez pas à nous joindre, veuillez laisser un message sur le répondeur. Nous vous recontacterons le plus rapidement possible.

### Heures d'examen :

Lundi, mercredi et vendredi 8h30 – 12h30

Mardi et jeudi 12h30 – 16h00

## Vous nous trouverez ici :



### Adresse postale

**Gewaltschutzambulanz Bremen  
am Klinikum Bremen-Mitte**

Postfach 4 / Poststelle

St.-Jürgen-Straße 1

28205 Bremen

### Accès au service ambulatoire de lutte contre la violence (accessible aux personnes handicapées) :

Veuillez passer par l'entrée des Urgences centrales à la clinique Bremen-Mitte, St.-Jürgen-Straße 1, 28205 Bremen, et demandez au comptoir d'information le service ambulatoire de lutte contre la violence – nous viendrons vous chercher à cet endroit !

### Transports publics :

Lignes de tramway 2, 3 & 10 -> Arrêt St.-Jürgen-Straße

Ligne de bus 25 -> Arrêt Klinikum Bremen-Mitte

Parking visiteurs payant BREPARKplatz

Am Schwarzen Meer 142, 28205 Bremen



# SERVICE AMBULATOIRE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Service d'examen médico-légal pour  
Brême et Bremerhaven

Die Senatorin für Gesundheit,  
Frauen und Verbraucherschutz



Freie  
Hansestadt  
Bremen

Le travail du service ambulatoire de lutte contre la violence est possible grâce au soutien financier de la sénatrice pour la santé, les femmes et la protection des consommateurs.



## Chers citoyens et citoyennes de Brême, Chers citoyens et citoyennes de Bremerhaven,

Par cette fiche d'information, nous souhaitons vous présenter le service ambulatoire de lutte contre la violence dans la Clinique Bremen-Mitte et vous donner un aperçu de notre offre. Le service ambulatoire de lutte contre la violence est un lieu d'accueil pour toutes les personnes touchées par la violence, indépendamment de leur sexe et de leur âge qui, si nécessaire, travaille en étroite collaboration avec le centre parents-enfants

Prof. Hess et le service de gynécologie de la clinique de Bremen-Mitte. Nous vous proposons une documentation de vos blessures gratuite et sur demande, confidentielle, à des fins médico-légales, qui est juridiquement valable si vous choisissez d'initier une procédure pénale. Ceci est possible avec ou sans plainte à la police. En outre, nous ouvons vous conseiller sur les démarches possibles. Par notre travail dans le service ambulatoire de lutte contre la violence, nous souhaitons vous apporter le meilleur soutien possible. N'hésitez pas, à prendre contact avec nous !

Cordialement

Dr. Saskia Etzold  
directrice

Ramona Rohlwing  
gestionnaire de cas

### Qui peut s'adresser à nous ?

- Les personnes ayant subi des violences domestiques
- Les personnes qui ont subi des violences liées au genre
- Les personnes qui ont subi des violences sexuelles
- Les institutions publiques et sociales
- Les professionnels de la santé

### Qu'est-ce que nous vous proposons ?

- Nous établissons une documentation de vos blessures gratuites, et, sur demande, également confidentielle, à des fins médico-légales. Celle-ci est valable en justice si vous décidez plus tard de déposer une plainte pénale et/ou d'entreprendre des démarches de droit civil.
- Après des violences sexuelles, un examen des traces peut être effectué 24 heures sur 24 dans les 72 heures suivant les faits dans les services d'urgences centrales des cliniques Bremen-Mitte, Bremen-Nord et Bremerhaven-Reinkenheide. Cela peut également avoir lieu après avoir porté plainte auprès de la police ainsi que de manière confidentielle. Pour un examen des traces, même confidentiel, veuillez apporter votre carte d'assurance maladie. Dans ce cas, vos données ne seront pas transmises à la caisse de maladie.
- Tout se fait en concertation avec vous et uniquement avec votre consentement exprès. Pour cela, nous prendrons le temps de discuter tranquillement dans une atmosphère protégée.
- Nous sommes soumis au secret professionnel, y compris vis-à-vis de la police et des tribunaux.
- Avant l'examen, nous devons vérifier vos données personnelles. Veuillez vous munir de votre carte d'identité/de votre passeport ou de tout autre document d'identité portant une photo.

- Si vous le souhaitez, une consultation plus approfondie peut être organisée chez nous par notre gestionnaire de cas et/ou vous pouvez être redirigé(e) vers d'autres institutions.
- Informez-nous lors de la prise de rendez-vous si vous avez besoin d'une interprétation en langue des signes ou d'une aide linguistique.

### Vous êtes hospitalisé(e) ou vous séjournez dans un foyer pour femmes ?

Si vous ne pouvez pas venir chez nous, nous pouvons volontiers venir à votre rencontre à l'hôpital ou dans un foyer pour femmes (notre soi-disant « Service mobile ») pour la documentation médico-légale. Veuillez nous appeler pour convenir d'un rendez-vous avec nous ou demander au personnel du service médical d'appeler chez nous pour vous.

### Que devez-vous faire ?

Veuillez prendre rendez-vous pour un examen médico-légal au tél. 0421 497 73920. Uniquement en cas de violences sexuelles, vous pouvez vous faire examiner sans rendez-vous.

### Veuillez vous munir

- de votre carte d'identité/passeport ou d'un autre document d'identité avec photo.
- si disponibles, de vos rapports médicaux en lien avec l'acte de violence actuel.
- du numéro de traitement, si vous avez déjà déposé une plainte auprès de la police.

### Attention !

En cas de blessures graves, adressez-vous le plus rapidement possible à un cabinet médical ou à un service d'urgences centrales, car chez nous, nous ne procédons pas à des diagnostics ni au traitement médical des blessures.